

Présentation de la démarche d'Analyse de Pratique Professionnelle « Pour un accompagnement de proximité des Hygiénistes de Nouvelle-Aquitaine » - 2023

Origine/genèse du projet

Les professionnels médicaux et non médicaux de la prévention et du contrôle des infections (PCI) sont des maillons indispensables du dispositif de sécurisation des soins de par leurs missions de prévention et de surveillance des infections associées aux soins.

Leurs métiers sont très spécifiques dans le sens où ces professionnels exercent leurs missions en transversalité et de ce point de vue, ils sont exigeants sur le plan du savoir-faire relationnel au-delà des connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques requises.

Pourtant, en dehors des journées de réseaux régionales ou des congrès nationaux, les intervenants n'ont que peu d'occasions de se rencontrer et d'échanger. Et ces derniers temps, ces opportunités de rencontres ont été mises à mal par la longue période pandémique d'autant plus que les disponibilités des membres des EOH et des EMH sont limitées du fait d'une réduction des effectifs de spécialités.

Dans ce contexte, en 2022, les membres du Pôle Appui du CPiAS NA ont choisi d'initier la création d'un espace-temps de réflexivité offrant aux hygiénistes l'opportunité de réinterroger, d'analyser leurs pratiques professionnelles et d'y donner du sens et de la cohérence. Les animateurs de cet espace privilégié ont vocation à garantir la cordialité des échanges, leur confidentialité et le recentrage sur les questions liées au travail.

Ateliers « Analyse de Pratiques Professionnelles » (APP)

De ses origines dans les années 70 à aujourd'hui, le champ de l'Analyse de Pratiques Professionnelles a, petit à petit, couvert un vaste territoire marqué par des approches multiples et la pluralité des bases théoriques. Pour autant, quelle que soit la méthode choisie, un groupe d'analyse de pratiques professionnelles est caractérisé par cinq éléments fondamentaux : l'analyse, la pratique, les rôles (l'exposant, les autres participants, l'animateur-facilitateur), le groupe et enfin les contractualisations au moment de la mise en place du groupe et au début de chaque séance d'APP.

Définition de l'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)

« L'analyse des pratiques est une méthode de formation ou de perfectionnement fondée sur l'analyse **d'expériences professionnelles**, récentes ou en cours, présentées par leurs auteurs dans le cadre d'un groupe composé de personnes exerçant la même profession. » [Wikipédia](#)

Il convient d'emblée de préciser que par « expérience professionnelle », on entend l'analyse d'une situation professionnelle vécue et non pas l'analyse d'une personne.

La modalité d'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)

En référence à la description de Ph. Perrenoud (2004), « Le praticien réflexif est un praticien qui se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend, et parfois pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré ». A ce titre, l'analyse réflexive est une démarche compréhensive et se démarque de toute velléité de démarche explicative.

Par conséquent, l'APP n'est pas une méthode de résolution de problème clés en main mais une ouverture vers un cheminement individuel mais aussi collectif.

L'objectif principal des animateurs est de conduire une analyse réflexive des pratiques pour développer ou découvrir la compétence de « savoir-analyser ».

Public cible

Professionnels médicaux et non médicaux en poste au sein d'une EOH ou d'une EMH de la région Nouvelle-Aquitaine.

Intentions pédagogiques

- ✗ Développer la capacité à « savoir-analyser » ses propres pratiques en prenant du recul par rapport à des vécus professionnels.
- ✗ Produire un questionnement régulier sur les pratiques professionnelles à partir de situations concrètes qui ont interpellé le professionnel.
- ✗ Développer une cohésion de groupe (réseau) et des compétences collectives.

Participants

Il s'agit d'un groupe pluri professionnel de **10 à 15 membres** exerçant au sein d'une **EOH** ou d'une **EMH** de Nouvelle-Aquitaine quelle que soit leur ancienneté dans la spécialité, formés ou non à l'analyse de pratiques. En s'inscrivant aux ateliers, les participants confirment être **volontaires** pour participer à des ateliers d'Analyse de Pratiques Professionnelles entre pairs. Ils ont signé la **Charte** des participants aux ateliers APP.

Moyens

Les animateurs appliqueront le protocole d'Analyse de pratiques professionnelles (APP) : les situations proposées seront issues de situations vécues en cours, récentes ou anciennes rapportées par les participants.

Durée

L'atelier APP se déroulera de **9h30 à 13h** pour permettre l'analyse d'une ou deux expériences (1h30 à 2 h par situation).

Le **calendrier 2023** des rencontres est établi par l'équipe Appui du CPias Nouvelle-Aquitaine :

Bordeaux	Limoges	Pau	Poitiers ou Angoulême
Jeu­di 23 mars	Mer­credi 8 mars	Mer­credi 15 mars	Mer­credi 1 ^{er} mars
Mardi 13 juin	Mer­credi 28 juin	Mer­credi 21 juin	
			Mer­credi 11 octobre
Jeu­di 30 novembre	Mer­credi 15 novembre	Mer­credi 22 novembre	

Suivi

A l'issue de chaque atelier, une **attestation de présence** sera remise aux participants.

Animateurs-facilitateurs du CPias NA (binôme de cadres de santé hygiénistes formées à l'APP) : Véronique Delannoy, Rachel Dutrech, Laurence Rousseaud